



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire  
et des affaires vétérinaires SAAV  
Amt für Lebensmittelsicherheit  
und Veterinärwesen LSVW

Inspectorat des denrées alimentaires et objets usuels

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 20  
www.fr.ch/saav saav-iep@fr.ch

FR-IE-I-330-038\_f

Page 1

## Prélèvement d'échantillons d'eau chaude pour rechercher de légionelles

### 1. Avant le prélèvement

- a. Prendre contact avec le laboratoire de microbiologie du SAAV pour annoncer et organiser les dates de prélèvements pour analyse. Ceci afin de préparer les bouteilles de prélèvement et matériel d'analyse en suffisance.
- b. Privilégier le **mercredi, jeudi et vendredi** (jusqu'à 11:30 heures) pour prélever et amener les échantillons à analyser.

### 2. Conditions de prélèvement

#### a. Récipient

Utiliser une bouteille stérile d'un litre par prélèvement (disponible au SAAV, Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez). Ces bouteilles doivent être demandé à la réception. Voir photo dernière page.

#### b. Préparation

- > Prélèvement « premier jet », c'est-à-dire sans enlever le brise-jet ni flamber la sortie d'eau.
- > Prendre la douchette, ouvrir la robinetterie et régler à une température d'utilisation agréable.
- > Laisser couler de la douche s'écouler pendant 15 secondes à un débit élevé.
- > Immédiatement après (sans fermer et réouvrir la robinetterie de prélèvement), verser de l'eau de douche dans la bouteille stérile d'un litre. Le volume d'eau prélevé doit comprendre 1 litre au minimum (bien remplir la bouteille).
- > Recueillir encore environ 250 ml d'eau de douche dans un récipient de mesure, mesurer immédiatement la température de l'eau (« °C lors du prélèvement ») et la documenter.
- > Noter sur chaque bouteille le numéro de prélèvement (1, 2, 3, etc.) et compléter par les indications selon le formulaire à votre disposition FR-EI-I-330-038\_f.
  - Date : JJ.MM.AAAA
  - Heure : xx : xx
  - N° du local
  - Identification de l'endroit de prélèvement (robinet, lavabo, douche etc.)
  - Température de l'eau
  - Nom du préleveur



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Service de la sécurité alimentaire  
et des affaires vétérinaires SAAV  
Amt für Lebensmittelsicherheit  
und Veterinärwesen LSVW**

Inspectorat des denrées alimentaires et objets usuels

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 20

www.fr.ch/saav saav-iep@fr.ch

FR-IE-I-330-038\_f

Page 2

### **3. Transport des bouteilles au Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires / Laboratoire cantonal**

Les échantillons d'eau chaude sont transportés au plus vite au laboratoire du SAAV, Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez, à température ambiante.

### **4. Résultats**

Une fois l'analyse terminée, les résultats vous sont transmis directement par courriel ; la facture et le rapport papier vous parviennent ensuite par courrier postal.

### **5. Personnes de contact du Laboratoire du SAAV pour l'annonce de prélèvement**

- > Michel Yerly 026 305 80 26
- > Céline Chappuis /
- > Sylviane Silvestre-Berset 026 305 80 27

#### **Personne responsable du secteur Microbiologie**

- > Oliver Bauhofer 026 305 81 01

### **6. Recommandations pour la procédure de prélèvement**

Pour la procédure de prélèvement, voir aussi le document [« Légionelles et légionellose – Recommandations OFSP/OSAV »](#), publié en août 2018 par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'office fédérale de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).

#### **Bouteille stérile à 1 litre**

Contenant uniquement dédié pour les analyses de légionelles spp.  
Ne jamais rincer la bouteille avec l'eau à prélever.

